

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté lors de l'assemblée du conseil du 14 octobre 2026, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 377-2026, effectuant la modification du périmètre d'urbanisation de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun et de ses affectations concernées.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 15 octobre 2026.

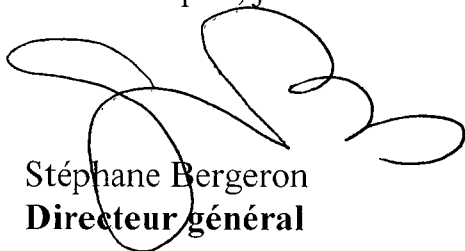


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 15 octobre 2026 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 octobre 2026.



Stéphane Bergeron
Directeur général